

3.7 Étrangers - Immigrés

En 2013, 4,1 millions d'**étrangers** et 5,8 millions d'**immigrés** vivent en France, soit respectivement 6,2 % et 8,9 % de la population totale. L'immigration en France est un phénomène ancien. Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés augmente à nouveau depuis 1999. Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. Depuis, la part des femmes est croissante, qu'il s'agisse de regroupement familial ou non. En 2013, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968. Elles sont majoritaires parmi les immigrés nés en Europe (à l'exception du Portugal) et, depuis peu, parmi ceux nés en Afrique hors Maghreb. Parmi les immigrés du Maghreb et de Turquie, les femmes sont minoritaires, même si leur part augmente depuis 1990.

Depuis 1975, les origines géographiques des immigrés présents en France se diversifient. La part des immigrés originaires d'Europe se réduit et atteint 36 % en 2013 (66 % en 1975). Cette baisse est notamment le fait des immigrés d'Espagne et d'Italie dont les effectifs diminuent en raison des décès ou de retour au pays. Depuis 1999, les origines des immigrés européens sont de plus en plus variées, avec une part croissante d'immigrés nés en Europe de l'Est ou au Royaume-Uni. En

2013, 43,5 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain. Les personnes nées au Maghreb représentent 29,6 % de l'ensemble des immigrés, proportion stable depuis les années 1980. L'immigration d'Afrique subsaharienne est plus récente et concerne surtout des pays autrefois sous administration française. Enfin, 14,5 % des immigrés sont originaires d'Asie. La migration en provenance des pays d'Asie s'est accrue sur la période récente, principalement depuis la Chine.

En 2015, le flux annuel des acquisitions de la **nationalité** française, avec 113 608 nouveaux Français, progresse par rapport à 2014 : les acquisitions de la nationalité par décret et les acquisitions par déclaration augmentent respectivement de 6,9 % et 9,4 %. Parmi ces dernières, ce sont les acquisitions par mariage qui sont en hausse tandis que les déclarations anticipées (mineurs nés en France de parents étrangers) baissent. L'âge à l'arrivée et la durée de présence en France expliquent la propension à acquérir la nationalité française. En effet, plus une personne arrive jeune, plus le taux d'acquisition de la nationalité française augmente et s'avère, à long terme, élevé. Les immigrés arrivés très jeunes ont un taux d'acquisition de plus de 65 % après plus de 27 ans de présence, alors que ceux arrivés adultes ont des taux inférieurs. Après 27 ans de présence, le taux d'acquisition n'évolue quasiment plus. ■

Définitions

Immigrés : population constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

Naturalisation : le fait de naturaliser français un étranger consiste à lui accorder la condition de citoyen français à part entière. Une naturalisation, par décision de l'autorité publique, ne peut être accordée qu'à l'étranger justifiant d'une résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent le dépôt de sa demande (sauf cas de réduction ou de suppression du stage de cinq ans prévus par le code civil).

Étranger, nationalité, titre de séjour : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2016.
- « En 2014, les États membres de l'UE ont octroyé la nationalité à près de 900 000 personnes », *communiqué de presse* n° 1113, Eurostat, juin 2016.
- « L'acquisition de la nationalité française des immigrés : quels déterminants ? », *Infos migrations* n° 85, DSED, juin 2016.
- « La localisation géographique des immigrés – Une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *Insee Première* n° 1591, avril 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Acquisitions de la nationalité française

	2000	2014	2015	part en %
Acquisitions enregistrées	141 455	103 609	111 878	98,5
Acquisitions par décret	77 478	57 610	61 564	54,2
naturalisations	68 750	55 010	58 858	51,8
réintégrations	8 728	2 600	2 706	2,4
Acquisitions par déclaration	63 977	45 999	50 314	44,3
déclaration anticipée	35 883	25 043	24 159	21,3
par mariage	26 056	19 725	25 044	22,0
autres déclarations	2 038	1 231	1 111	1,0
Acquisitions sans formalités	8 570	2 004	1 730	1,5
Total	150 025	105 613	113 608	100,0

Sources : ministère de l'Intérieur ; ministère de la Justice, SDSE.

Étrangers actifs selon la catégorie socioprofessionnelle

	2014 (r)	2015	Part d'étrangers dans la CSP en %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés ou +)	129,5	142,2	8,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	191,6	200,5	4,2
Professions intermédiaires	226,9	220,0	3,2
Employés	533,9	501,9	6,2
Ouvriers	604,8	643,3	10,4
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	49,1	51,6	11,2
Ensemble¹	1 751,4	1 774,5	6,2
dont salariés	1 246,5	1 243,7	5,4

1. Hors catégorie socioprofessionnelle non déclarée.

Note : les chômeurs sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle.
Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Immigrés selon le pays de naissance en 2013

	Part en %	Effectif en milliers
Europe	36,5	2 127
Union européenne à 27	31,8	1 852
Espagne	4,2	246
Italie	5,0	289
Portugal	10,4	607
Royaume-Uni	2,6	150
Autres pays de l'UE à 27	9,6	560
Autres pays d'Europe	4,7	275
Afrique	43,5	2 540
Algérie	13,0	760
Maroc	12,2	710
Tunisie	4,4	259
Autres pays d'Afrique	13,9	811
Asie	14,5	840
Turquie	4,3	249
Cambodge, Laos, Viet Nam	2,8	161
Autres pays d'Asie	7,4	431
Amérique, Océanie	5,6	328
Total	100,0	5 835

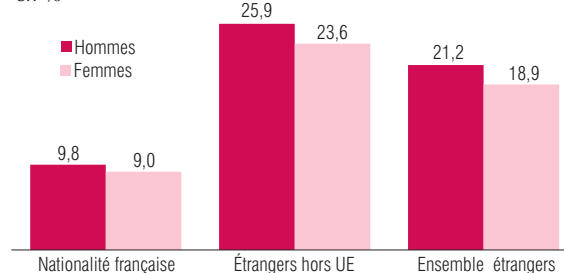
Source : Insee, RP 2013, exploitation principale.

Population étrangère et immigrée par sexe et âge en 2013

	Étrangers	Immigrés
Part des hommes	50,5	48,7
Part de la population ayant :		
moins de 15 ans	16,8	4,8
15 à 24 ans	9,5	8,5
25 à 54 ans	48,7	54,4
55 ans ou plus	25,0	32,3
Nombre (en milliers)	4 084	5 835
Poids dans la population totale	6,2	8,9

Source : Insee, RP 2013 exploitation principale.

Taux de chômage selon la nationalité en 2015



Champ : France métropolitaine, personnes actives âgées de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Emploi.

Population étrangère dans les pays de l'Union européenne en 2015

	Population totale au 1 ^{er} janvier		Population active ⁴	
	Étrangers ³ en milliers	Part en %	Étrangers ³ en milliers	Part en %
Allemagne	7 540	9,3	4 304	10,5
Autriche	1 131	13,2	624	14,5
Belgique	1 300	11,6	583	11,8
Bulgarie	66	0,9	4	0,1
Chypre	145	17,1	81	19,5
Croatie	37	0,9	3	0,2
Danemark	422	7,5	257	9,0
Espagne	4 454	9,6	2 729	12,0
Estonie	191	14,6	92	14,0
Finlande	219	4,0	90	3,4
France¹	4 356	6,6	1 769	6,1
Grèce	822	7,6	349	7,4
Hongrie	146	1,5	25	0,6
Irlande	551	11,9	329	15,7
Italie	5 014	8,2	2 791	11,2
Lettonie	298	15,0	124	12,8
Lituanie	22	0,8	9	0,6
Luxembourg	259	45,9	144	52,5
Malte	27	6,4	8	4,4
Pays-Bas	773	4,6	382	4,4
Pologne	108	0,3	47	0,3
Portugal	395	3,8	130	2,6
Rép. tchèque	457	4,3	111	2,1
Roumanie ²	89	0,4	10	0,1
Royaume-Uni	5 422	8,4	3 391	10,7
Slovaquie	62	1,1	7	0,3
Slovénie	102	4,9	38	3,9
Suède	731	7,5	333	6,6

1. France métropolitaine pour la population active.

2. Données 2009 pour la population active.

3. Personnes non citoyennes du pays dans lequel elles résident, apatrides inclus.

4. Population âgée de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de **l'indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de **l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹ 2015	Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération ¹ 2015	Évolution 15/14	
		Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²			Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Éducation	23	1,5	1,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Outils pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Protection sociale	434	1,6	1,4
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Assurances	250	2,6	2,9
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Services financiers	67	0,7	0,7
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Autres services	130	1,0	0,7

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

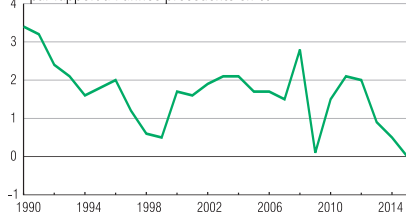
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14		15/14
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
France	0,3	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Des graphiques d'illustration

Des données de cadrage européennes ou mondiales